

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1751 rév. 13**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST**

N° SIREN : 422998971

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / AMIANTE - BATIMENT ET MATERIAUX***ENVIRONMENT / ASBESTOS - BUILDING AND MATERIALS***LIEUX DE TRAVAIL / Air***WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST****20 rue du Kochersberg****67700 SAVERNE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **07/04/2023**Date de fin de validité / *expiry date* : **30/09/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,  
*Pole manager - Building-Electricity,*

**Kerno MOUTARD**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1751 Rév 12.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1751 [Rév 12](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Section Laboratoires

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation N° 1-1751 rév. 13**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**EUROFINS ANALYSES POUR LE BATIMENT EST**  
**20 rue du Kochersberg**  
**67700 SAVERNE**

Dans son unité :

**- Fibres et poussières**

Elle porte sur : voir pages suivantes

**Unité technique : Fibres et poussières**

L'accréditation porte sur :

<b># ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques</b>			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air intérieur			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Air intérieur	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050 (2021)*
Air intérieur	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)	NF X 43-050 (2021)* Méthode interne avec assistance IA : MOD.01

*Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures*

*\* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

<b># ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques</b>			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Air des lieux de travail	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050 (2021)* NF X 43-269 – Annexe K (2017) *
Air des lieux de travail	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte) Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)	NF X 43-050 (2021)* NF X 43-269 – Annexe K (2017) * Méthode interne avec assistance IA : MOD.01 *

*Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

*\* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

**# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques**  
*Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)*  
 Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté</li> <li>• Matériaux ou produits contenant naturellement de l'amiante</li> </ul>	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte)  Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)	NF X 43-050 (2021)*
Air ambiant <ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériaux ou produits manufacturés contenant de l'amiante délibérément ajouté</li> <li>• Matériaux ou produits contenant naturellement de l'amiante</li> </ul>	Détermination de la concentration en fibres d'amiante	Préparation des grilles après calcination (méthode indirecte)  Comptage par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)	NF X 43-050 (2021)*  Méthode interne avec assistance IA : MOD.01*

*Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

*\* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

### # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

#### Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés

Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
<p>Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plâtres</li> <li>- Cellulose</li> <li>- Ciment / Carbonates</li> <li>- Polymères</li> <li>- Hydrocarbonés</li> </ul>	Fibres classées « amiante »	<p>Préparation sans traitement</p> <p>Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)</p> <p>ET</p> <p>Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)</p>	<p>Méthode interne de préparation : T-MOLP-WO24083 *</p> <p>HSG 248 - Annexe 2</p> <p>ET</p> <p>Méthode interne de préparation T-PM-WO22725 *</p> <p>NF X43-050 (parties utiles de la norme)</p>
<p>Matériaux et produits manufacturés susceptibles de contenir de l'amiante délibérément ajouté :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plâtres</li> <li>- Cellulose</li> <li>- Ciment / Carbonates</li> <li>- Polymères</li> <li>- Hydrocarbonés</li> </ul>	Fibres classées « amiante »	<p>Préparation sans traitement</p> <p>Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)</p> <p>ET</p> <p>Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)</p>	<p>Méthode interne de préparation : T-MOLP-WO24083 *</p> <p>HSG 248 - Annexe 2</p> <p>ET</p> <p>Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 *</p> <p>Méthode interne avec assistance par IA : MOD.01 *</p> <p>NF X43-050 (parties utiles de la norme)</p>

\* Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques</b> <i>Recherche d'amiante dans les échantillons massifs (HP ENV)</i>			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement : - Plâtres - Cellulose - Ciment / Carbonates - Polymères - Hydrocarbonés	Détection de fibres classées « amiante » intentionnellement ajoutées	Préparation sans ou avec traitement ou par calcination et / ou par attaque chimique et / ou mécanique  Détection et classification par Microscopie Electronique à Balayage équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	Méthode interne de traitement : T-AMI-WO-22918 *  VDI 3866-1 et 5 (parties utiles de la norme) NF ISO 22262-1 (parties pertinentes de la norme)

\* *Portée FIXE* : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

*Portée flexible FLEX1* : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<b>ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais physiques</b> <i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i> Autre essai				
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>	<b>REMARQUE</b>
Air intérieur	Fibres d'amiante	Comptage des fibres dans l'air intérieur par microscopie électronique à balayage équipée d'un analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	VDI 3492	<i>Cet essai n'entre pas dans le cadre de la réglementation française</i>
Air intérieur	Fibres d'amiante	Comptage des fibres dans l'air intérieur par microscopie électronique à balayage équipée d'un analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (MEBA)	ISO 14966	<i>Cet essai n'entre pas dans le cadre de la réglementation française</i>

*Portée flexible FLEX1* : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

## # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques

### Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés

*Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses*

OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers)	Fibres classées « amiante »	Séparation éventuelle des différentes phases constituant le matériau ou produit manufacturé	Méthode interne de préparation : T-PE-WO63769 *
		<p><u>Analyse des matériaux bruts</u></p> <p>Préparation avec traitement par calcination et par attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)</p> <p>ET</p> <p>Préparation avec traitement par calcination et par attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)</p>	<p>Méthode interne de préparation : T-PM-WO84179 *</p> <p>HSG 248 - Annexe 2 **</p> <p>ET</p> <p>Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 *</p> <p>Méthode interne avec assistance par IA : MOD.01</p> <p>NF X43-050 (parties utiles de la norme) ** IMA : Principes pétrographiques et de classification minéralogique * <i>Liste des publications annexées</i> <sup>2</sup></p>
		<p><u>Analyse des matériaux pouvant contenir de l'amiante ajouté délibérément</u></p> <p>Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)</p> <p>ET</p> <p>Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique</p> <p>Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) assistée par intelligence artificielle (IA)</p>	<p>Méthode interne de préparation : T-PM-WO84179 *</p> <p>HSG 248 - Annexe 2 **</p> <p>ET</p> <p>Méthode interne de préparation : T-PM-WO22725 *</p> <p>Méthode interne avec assistance par IA : MOD.01</p> <p>NF X43-050 (parties utiles de la norme) **</p>

*Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

*\* La préparation des échantillons relève du pré-traitement de l'échantillon défini en portée flexible FLEX3 et correspondant à la ligne 1 de la portée générale.*

*\*\* L'analyse des échantillons (détection et identification des fibres classées « amiante ») relève des analyses définies en portée flexible FLEX2 et correspondant à la ligne 2 de la portée générale.*

## **2 Liste des publications auxquelles le laboratoire peut faire référence dans son rapport d'essai :**

- (1) K.E. Harris et al., *Discovering the true morphology of amphibole minerals : Complementary TEM and FESEM Characterization of Particles in Mixed Mineral Dust, Modern Research and Educational Topics in Microscopy*, 2007
- (2) **Ann Wylie ' report to US Senate :**  
[https://www.epw.senate.gov/public/\\_cache/files/5/b/5bb483e0-b350-4f7b-a938-e9170f05d8a8/01AFD79733D77F24A71FEF9DAFCCB056.6122007wylie testimony.pdf](https://www.epw.senate.gov/public/_cache/files/5/b/5bb483e0-b350-4f7b-a938-e9170f05d8a8/01AFD79733D77F24A71FEF9DAFCCB056.6122007wylie testimony.pdf) or Full committee Hearing Entitled « An examination of the Health Effects of Asbestos and Methods of Mitigating Such Impacts », 2007
- (3) Campbell et al, *Selected Silicate Minerals and Their Asbestiform Varieties – Mineralogical Definitions and Identification – Characterization*, Bureau of Mines, Information Circular 8751, 1977
- (4) ANSES. « **Evaluation des risques relatifs au talc seul et au talc contaminé par des fibres asbestiformes et non asbestiformes** » Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2012 (2009-SA-0332)
- (5) Bernard Leake et al, **Nomenclature of amphiboles : report of the subcommittee on amphiboles of the international mineralogical association, commission on new minerals and mineral names**, *The Canadian Mineralogist*, Vol. 35, pp.219-246, 1997
- (6) Bernard Leake et al, **Nomenclature of amphiboles : Additions and revisions to the International Mineralogical Association's amphibole nomenclature**, *American Mineralogist*, Volume 89, pages 883-887, 2004
- (7) Frank C. Hawthorne et al, **Nomenclature of the amphibole supergroupe (IMA report)**. *American Mineralogist*, Volume 97, pages 2031-2048, 2012
- (8) Locock AJ, **An excel spreadsheet to classify chemical analyses of amphiboles following the IMA 2012 recommendations**, *Computers and Geosciences*, vol. 62 : p. 1-11, 2014
- (9) ANSES. **Effets sanitaires et identification des fragments de clivage d'amphiboles issus des matériaux de carrière**, Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2015 (2014-SA-0196)
- (10) ANSES. **Particules minérales allongées, Identification des sources d'émission et proposition de protocoles de caractérisation et de mesures**, Maisons-Alfort : Edition scientifique, 2017 (2016-SA-0034)

## Portée générale

<b># ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques</b> <i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux et produits manufacturés <i>Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
1*	Matériaux et produits manufacturés pouvant contenir naturellement de l'amiante (par exemple : enrobés, bétons, enduits, mortiers)	Pré-traitement de l'échantillon	<b>Pré-Traitement</b> Préparation par sous-échantillonnage  <b>Préparations</b> Traitement par calcination Traitement par attaque acide Traitement par attaque chimique Traitement par broyage mécanique
2**		Traitement de l'échantillon	
		Fibres classées « amiante »	<b>Analyses</b> Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)  Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

\* Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

\*\* Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

<b># ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques</b> <i>Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante</i> Détection et identification d'amiante naturellement présent dans les matériaux bruts <i>Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses</i>			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
3*	Matériaux bruts : <ul style="list-style-type: none"> <li>• sable et matériaux meubles</li> <li>• roches (dont ballasts et granulats)</li> </ul>	Pré-traitement de l'échantillon	<b>Pré-Traitement</b> Préparation par sous-échantillonnage  <b>Préparations</b> Traitement par calcination Traitement par attaque acide Traitement par attaque chimique Traitement par broyage mécanique
4**		Traitement de l'échantillon	
		Fibres classées « amiante »	<b>Analyses</b> Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)  Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

\* Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

\*\* Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Essais Physiques			
Analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante (HP ENV)			
Identification et quantification d'amiante			
REFERENCE PORTEE GENERALE	OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE
5*	Matériaux bruts : • sable et matériaux meubles	Pré-traitement de l'échantillon	<b>Pré-Traitement</b> Préparation par sous-échantillonnage
		Traitement de l'échantillon	<b>Préparations</b> Traitement par calcination Traitement par attaque acide Traitement par attaque chimique Traitement par broyage mécanique
6**		Détermination de la concentration en fibres d'amiante (quantification)	<b>Analyses</b> Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP)  Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META)

\* Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

\*\* Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale

# LIEU DE TRAVAIL / AIR / Essais physiques				
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)				
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE		PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE DE POLLUANTS	POLLUANT		
Air des lieux de travail	Fibres	Fibres céramiques réfractaires <i>(Selon l'arrêté du 30 mai 2018 relatif aux conditions de mesurage à des fins de contrôle du respect de la valeur limite d'exposition professionnelle aux fibres céramiques réfractaires)</i>	Comptage sur membrane filtrante par microscopie optique en contraste de phase (MOCP)	NF X 43-269 (2017)
			Caractérisation de la nature des fibres en Microscopie Electronique à Balayage Analytique (MEBA)	NF X 43-269 (2017) ISO 14966 (2019)
		Fibres (hors amiante et hors FCR)	Comptage sur membrane filtrante par Microscopie Optique en Contraste de Phase (MOCP)	NF X 43-269 (2017)

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode interne ne sont pas autorisées.

<b>ENVIRONNEMENT / BATIMENT ET MATERIAUX / Analyses physico-chimiques</b>			
<i>Essais de détermination du plomb dans les bâtiments (HP ENV)</i>			
<b>OBJET</b>	<b>CARACTERISTIQUE MESUREE</b>	<b>PRINCIPE DE LA METHODE</b>	<b>REFERENCE DE LA METHODE</b>
Ecailles de peinture	Teneur en plomb « acido-soluble »	Solubilisation à l'acide chlorhydrique Spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme (SAA)	NF X46-031
		Solubilisation à l'acide chlorhydrique Spectrométrie d'émission atomique avec plasma à coupage inductif (ICP/AES)	NF X46-031
	Teneur en plomb total	Minéralisation à l'acide nitrique Spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme (SAA)	Méthode interne T-WO143498 *
		Minéralisation à l'acide nitrique Spectrométrie d'émission atomique avec plasma à coupage inductif (ICP/AES)	Méthode interne T-WO143498 *
Poussières au sol	Teneur en plomb « acido-soluble »	Solubilisation à l'acide chlorhydrique Spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme (SAA)	NF X46-032 FD T 90-112
		Solubilisation à l'acide chlorhydrique Spectrométrie d'émission atomique avec plasma à coupage inductif (ICP/AES)	NF X46-032
	Teneur en plomb total	Minéralisation à l'acide nitrique Spectrométrie d'absorption atomique dans la flamme (SAA)	Méthode interne T-WO143321 *
		Minéralisation à l'acide nitrique Spectrométrie d'émission atomique avec plasma à coupage inductif (ICP/AES)	Méthode interne T-WO143321 *

\* *Portée FIXE* : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

*Portée flexible FLEX1* : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **07/04/2023** Date de fin de validité : **30/09/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1751 Rév. 12.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)